

**ÉVOLUTION DES POLITIQUES
D'IMPORTATION EN ALGÉRIE (2015–
2025) : ANALYSE STRUCTURELLE ET
IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LE TISSU
PRODUCTIF**

**EVOLUTION OF IMPORT POLICIES IN
ALGERIA (2015–2025): STRUCTURAL
ANALYSIS AND ECONOMIC IMPACTS
ON THE PRODUCTIVE SECTOR**

*Dr. DAI Rania

Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Laboratoire PERMANAN, Algérie

<https://ror.org/05frye867>

r.dai@hec.dz

<i>Date de Réception :</i> 14 /10/2025	<i>Date d'acceptation :</i> 04/12/ 2025	<i>Date de Publication</i> :26/12/2025
---	--	---

abstract: Since 2015, Algeria has undertaken a series of reforms aimed at containing the import bill, preserving foreign exchange reserves, and supporting domestic production. These measures have significantly affected industrial and commercial dynamics. This article analyzes the evolution of import policies between 2015 and 2025 and their effects on the real economy, drawing on institutional data (Bank of Algeria, IMF, World Bank, MATIC). The findings show partial effectiveness in improving external balance but reveal a weakening of firms' competitiveness, highlighting the structural limitations of the Algerian economic model.

Keywords: Algeria; imports; trade policy; industry; protectionism.

Code classification JEL: F13, O24, L53, E65, O14

Résumé : Depuis 2015, l'Algérie a engagé une série de réformes visant à contenir la facture d'importation, préserver ses réserves de change et soutenir la production nationale. Ces mesures ont profondément affecté les dynamiques

* Auteur correspondant.

industrielles et commerciales. Cet article analyse l'évolution des politiques d'importation entre 2015 et 2025 et leurs effets sur l'économie réelle, en s'appuyant sur des données institutionnelles (Banque d'Algérie, FMI, Banque mondiale, MATIC). Les résultats montrent une efficacité partielle sur l'équilibre externe mais une fragilisation de la compétitivité des entreprises, mettant en lumière les limites structurelles du modèle économique algérien.

Mots clés : Algérie ; importations ; politique commerciale ; industrie ; protectionnisme.

Code de classification JEL : F13, O24, L53, E65, O14

1- Introduction

Depuis la chute des prix du pétrole en 2014–2015, l'économie algérienne a subi un choc majeur, marqué par une baisse brutale des recettes en devises, qui provenaient à plus de 95 % des exportations d'hydrocarbures (Banque d'Algérie, 2016). Face à l'érosion rapide des réserves de change et à un déficit commercial croissant, les pouvoirs publics ont opté pour une politique de régulation stricte des importations afin de préserver la balance des paiements et encourager la production locale.

Entre 2015 et 2025, cette politique s'est traduite par des phases successives d'ajustement : instauration de licences et quotas (2015–2017), création du Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) en 2018, restrictions de financement bancaire en 2019, puis assouplissements progressifs entre 2022 et 2025.

Ces mesures, bien que justifiées par la nécessité de réduire la dépendance extérieure, ont suscité des effets économiques contrastés : difficultés d'approvisionnement, hausse des coûts de production, et perturbations dans plusieurs secteurs dépendant d'intrants importés (FMI, 2021 ; Banque mondiale, 2023).

Ainsi, cette recherche vise à analyser jusqu'à quel point les politiques restrictives d'importation engagées en Algérie depuis 2015 ont-elles contribué à améliorer l'équilibre macroéconomique sans compromettre la performance et la compétitivité du tissu productif national ?

2- Cadre théorique : fondements du protectionnisme et du commerce international

Les politiques commerciales visent à ajuster l'ouverture commerciale selon les priorités économiques nationales. La littérature distingue notamment :

- Approches classiques du commerce international
 - Théorie de la spécialisation : libre-échange comme moteur de compétitivité (Krugman & Obstfeld, 2020).
 - Nouveaux modèles de commerce : rôle des économies d'échelle et de la productivité des entreprises exportatrices (Melitz, 2003).
- Théorie de la substitution aux importations :
 - Inspirée de Prebisch (1950) et Hirschman (1958) : développement de l'industrie locale par limitation des importations.
- Approches institutionnalistes
 - L'efficacité des politiques commerciales dépend de la qualité des institutions, de la gouvernance et de la stabilité réglementaire (Rodrik, 2008).

3-Revue de littérature

3-1. Politiques de substitution aux importations

La littérature économique classique associe la substitution aux importations à une stratégie de développement visant à réduire la dépendance aux biens étrangers et à stimuler la production nationale (Prebisch, 1950 ; Hirschman, 1958).

Dans le contexte algérien, cette approche s'inscrit dans une logique protectionniste récurrente depuis les années 1970, souvent réactivée en période de crise des devises (Benachenhou, 1980).

Selon le FMI (2018), les restrictions quantitatives instaurées depuis 2015 relèvent d'une politique de protection sélective, cherchant à préserver les réserves de change tout en relançant la production locale. Cependant, plusieurs études soulignent les limites d'une telle stratégie : les barrières commerciales risquent de freiner la productivité des entreprises et de provoquer des distorsions de marché (Krugman, 1987).

3-2. Impacts macroéconomiques des restrictions commerciales

De nombreux travaux (Banque mondiale, 2023 ; IMF, 2024) montrent que les politiques de restriction d'importations peuvent temporairement

améliorer la balance commerciale, mais souvent au prix d'un ralentissement de la croissance non pétrolière.

En Algérie, la Banque mondiale (2023) note que la politique commerciale restrictive a contribué à la stabilisation de l'inflation (4,3 % en 2024), mais a freiné les investissements privés, confrontés à un manque de visibilité réglementaire.

3-3. Effets microéconomiques sur les entreprises

Les effets des politiques d'importation varient selon la taille et le secteur des entreprises (El Watan, 2023).

Les grandes entreprises, disposant de liquidités et de réseaux internationaux, parviennent à amortir les restrictions (FCE, 2023). En revanche, les PME, plus dépendantes des circuits bancaires et des délais portuaires, subissent des blocages de trésorerie, une hausse des coûts et une perte de compétitivité (Banque mondiale, 2025 ; Liberté Éco, 2021). Ces résultats s'accordent avec les analyses de Krugman (1987) et Melitz (2003), selon lesquelles les firmes les plus productives bénéficient d'un avantage compétitif même en environnement protectionniste, tandis que les petites structures sont évincées du marché.

4- Méthodologie de recherche

Cette étude adopte une approche descriptive et analytique, fondée sur :

- **L'analyse documentaire** : lois, décrets et rapports officiels (Journal Officiel, Banque d'Algérie, Ministère du Commerce, Douanes).
- **Les données macroéconomiques** : importations, réserves de change, inflation, croissance (FMI, Banque mondiale, ONS).
- **Les sources secondaires** : articles de presse économique (APS, El Watan, TSA, Le Soir d'Algérie) et rapports professionnels (FCE, 2023).
- **Autres techniques utilisées** : tableaux synthétiques, indicateurs évolutifs (variation des importations, solde commercial...).

La période étudiée (2015–2025) permet de distinguer trois cycles :

4-1. Phase de restriction initiale (2015–2017) : mise en place des licences et quotas.

4-2. Phase de durcissement (2018–2021) : introduction du DAPS et des contraintes bancaires.

4-3. Phase d’ajustement (2022–2025) : assouplissements, levée partielle des interdictions et création du statut de micro-importateur.

L’analyse qualitative s’appuie sur la triangulation des données afin d’identifier les tendances structurelles et les effets sectoriels.

5- Contexte économique (2015–2025)

À partir de 2014–2015, la chute brutale des prix du pétrole a entraîné un effondrement des recettes en devises de l’Algérie, qui dépend à 95 % des exportations d’hydrocarbures (Banque d’Algérie, 2016).

Cette situation a creusé le déficit commercial et réduit drastiquement les réserves de change. Pour protéger ces réserves et relancer la production locale, l’État a mis en œuvre une série de mesures restrictives d’importation (quotas, licences, interdictions, taxes additionnelles), inscrites dans une stratégie de substitution aux importations (FMI, 2018).

L’objectif affiché était de limiter la fuite de devises, protéger les industries locales, et rééquilibrer la balance commerciale.

6- Phases de régulation des importations

2015–2017 : instauration du régime de licences et quotas

La loi n°15-15 du 15 juillet 2015 et le décret exécutif n°15-306 du 6 décembre 2015 ont instauré un système de licences d’importation (Journal Officiel, 2015).

Initialement, seules certaines catégories de produits (voitures, ciment, acier) étaient concernées, mais dès 2017, la liste s’est élargie à de nombreux secteurs : alimentation, électroménager, bois, tabac, etc. (El Moudjahid, 2017).

Ces mesures ont permis de réduire la facture des importations de 51,7 milliards USD en 2015 à 46,7 milliards USD en 2016 (Banque d’Algérie, 2016).

Cependant, le FMI (2017) souligne que le système souffrait d’un manque de transparence et de critères clairs, ce qui a inquiété les entreprises locales.

2018 : fin des licences et introduction du Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS)

En janvier 2018, le gouvernement a supprimé le régime des licences, jugé « lourd et inefficace » (Ministère du Commerce, 2018).

Il a introduit à la place un DAPS de 30 % à 200 % sur environ 850 produits (Décret exécutif n°18-02 du 7 janvier 2018 ; Loi de Finances 2018).

Cette mesure visait à protéger la production nationale tout en maintenant les recettes fiscales (APS, 2018).

Toutefois, la Commission européenne (2019) a dénoncé ces restrictions comme contraires à l'Accord d'association UE-Algérie.

2019 : durcissement du financement des importations

Une note du Ministère des Finances (septembre 2019) a imposé un report de paiement de 9 mois et l'obligation de transactions en FOB (free on board), pour limiter les sorties de devises (Ministère des Finances, 2019).

Les produits électroniques et électroménagers ont été particulièrement touchés (TSA Algérie, 2019).

Ces contraintes ont pénalisé la trésorerie des importateurs et accru les retards de livraison.

2020–2021 : effet COVID-19 et ajustements

Pendant la pandémie, certaines interdictions ont été temporairement levées pour éviter les ruptures alimentaires.

Parallèlement, la Banque d'Algérie a renforcé les conditions de domiciliation bancaire : une provision obligatoire de 120 % de la valeur FOB avant expédition (Instruction n°05-17, Banque d'Algérie, 2017).

Cette mesure a été jugée trop contraignante pour les PME et supprimée en juillet 2022 (Instruction n°02-22, Banque d'Algérie, 2022).

Avril 2022 : certification ALGEX comme condition bancaire

Depuis avril 2022, les banques exigent un certificat ALGEX (Agence nationale de promotion du commerce extérieur) pour domicilier toute opération d'importation de biens destinés à la revente en l'état (ALGEX, Communiqué officiel, 2022).

Cette mesure vise à renforcer la traçabilité et à lutter contre la

surfacturation.

Elle a eu plusieurs effets :

- Allongement des délais administratifs pour les PME.
- Renforcement des contrôles internes des banques.
- Avantage relatif pour les grandes entreprises disposant d'équipes conformité (El Moudjahid, 2022).

2024 : levée partielle des interdictions et assouplissement

Le 20 octobre 2024, le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné la levée des interdictions sur les matières premières industrielles « essentielles », afin de réapprovisionner les usines et calmer les pénuries (APS, 2024 ; Le Soir d'Algérie, 2024).

Seules les importations jugées « non indispensables » (produits de luxe, finis) demeurent soumises à restriction.

2025 : programme prévisionnel d'importation (PPI) et micro-importation

En 2025, toute entreprise importatrice doit soumettre un Programme Prévisionnel d'Importation (PPI) semestriel approuvé par le ministère du Commerce avant la domiciliation bancaire (Ministère du Commerce, 2025).

Face aux blocages massifs aux ports, la Direction générale des Douanes a autorisé exceptionnellement le dédouanement sans PPI (Douanes algériennes, Note du 31 juillet 2025).

Le décret exécutif n°25-170 du 28 juin 2025 a créé le statut de micro-importateur, permettant aux auto-entrepreneurs d'importer jusqu'à 1,8 million DZD de marchandises avec un droit de douane unique de 5 % (Journal Officiel, 2025).

7- Objectifs déclarés des politiques d'importation

Selon le FMI (2021), l'objectif principal était de préserver les réserves de change.

Le gouvernement a également cherché à protéger la production nationale (Banque mondiale, 2023) et à lutter contre la fraude et la surfacturation par la certification ALGEX (Ministère du Commerce, 2022).

8- Impacts sur les entreprises

a. Importateurs

Les procédures se sont complexifiées : licences, certificats ALGEX, PPI, domiciliation bancaire.

Les retards portuaires ont provoqué des blocages de trésorerie (El Watan, 2023).

Les grandes entreprises ont mieux résisté que les PME, qui ont souffert d'un accès limité aux devises (FCE, 2023).

b. Entreprises productrices

Les industries dépendant d'intrants importés — notamment pharmaceutique, agroalimentaire, BTP — ont subi de fortes perturbations (Liberté Éco, 2021).

Des arrêts de production ont entraîné jusqu'à 20 000 emplois perdus dans certaines filières (TSA, 2021).

c. PME vs grandes entreprises

Les grandes entreprises, mieux capitalisées, ont pu diversifier leurs circuits d'importation.

Les PME ont subi une perte de compétitivité et de rentabilité (Banque mondiale, 2023).

9- Effets macroéconomiques

- Inflation maîtrisée à 4,3 % en 2024 (ONS, 2024).
- Croissance non pétrolière ralentie à 2,5 % (FMI, 2024).
- Investissements privés stagnants, en raison du manque de visibilité réglementaire (Banque mondiale, 2024).

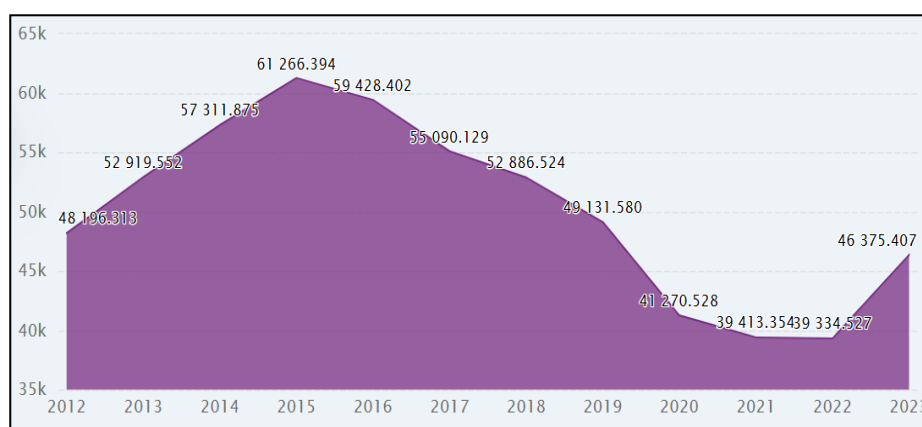
10-Résultats : évolution des politiques d'importation (2015–2025)

Tableau 1. Principales mesures et impacts observés

Phase	Principales mesures	Objectifs	Effets positifs	Effets négatifs
2015–2017	Licences & quotas d'importation	Réduire la facture, préserver les devises	Baisse des importations manufacturées	Ralentissement de l'activité industrielle
2018–2021	DAPS, restrictions bancaires sur transferts	Cibler les produits importés non essentiels	Stabilisation relative du solde extérieur	Hausse des coûts de production, inflation
2022–2025	Allègement administratif, digitalisation (plateformes)	Traçabilité & sécurité économique	Reprise progressive des approvisionnements	Faible diversification productive

Source : élaboré par le chercheur

Données macroéconomiques illustratives :

Graphique 1. Importations nominales de marchandises (2012–2023)

Source : Banque d'Algérie, rapport annuel 2023

Commentaire :

Selon le graphique, les importations de marchandises de l'Algérie sont passées d'environ 51,7 milliards USD en 2015 à ~43,7 milliards USD en 2023.

Cela reflète une diminution importante après 2015, suivie d'une stabilisation autour de 35–40 Mds USD au début des années 2020.

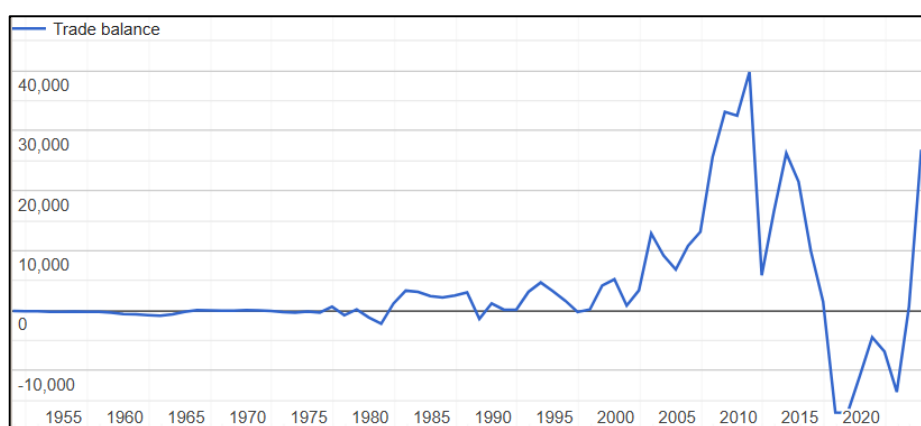
La baisse correspond à l'application des politiques restrictives d'importation instaurées à partir de 2015 (quotas, licences, taxes, contrôles). Cela montre que

ces mesures ont permis de réduire la facture d'importation.

La stabilisation ultérieure (2020–2023) pourrait indiquer que le pays et les agents économiques se sont adaptés : importations réduites mais maintenues , ce qui pourrait signaler une dépendance persistante aux importations pour certains intrants, malgré les restrictions.

Elle peut aussi témoigner d'un plafond structurel : même avec des quotas/taxes, certains biens restent indispensables (matières premières, équipements, intrants industriels), d'où une base de demande rigide.

Graphique 2. Solde (balance) commerciale 2015–2023



Source : Banque d'Algérie, rapport annuel 2023

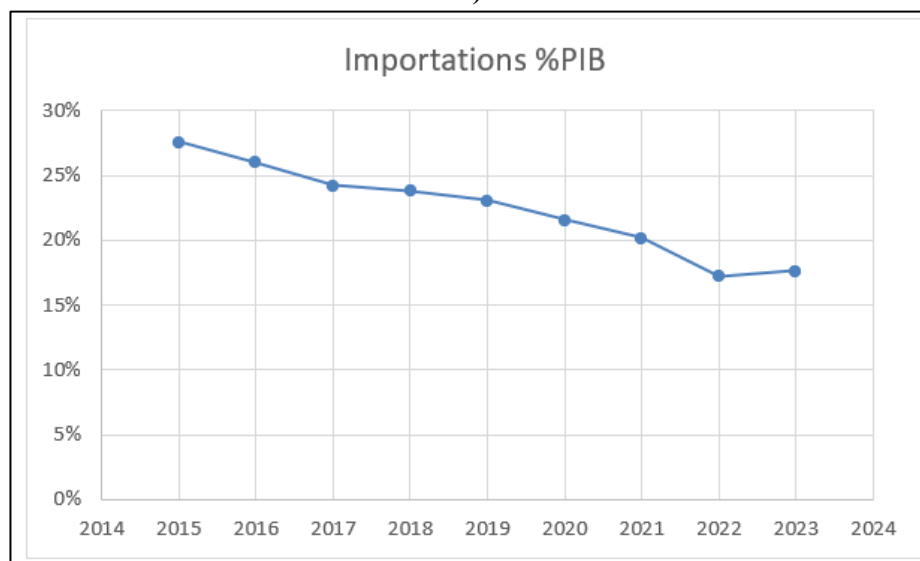
D'après le graphique, après une période défavorable (déficits ou faible solde) autour de 2015–2017, la balance commerciale semble s'être redressée, avec un excédent enregistré ces dernières années. Toutefois, l'excédent recule fortement en 2023, malgré une légère hausse des importations, ce qui suggère une détérioration du taux de couverture importations/exports.

Le redressement de la balance commerciale après les réformes reflète un succès à court terme de la politique d'importation restrictive : réduction de la fuite des devises, baisse des importations, meilleure couverture par les exportations (hydrocarbures essentiellement).

La chute de l'excédent en 2023 indique la fragilité du modèle : dépendance aux prix des hydrocarbures, lorsque les prix baissent, l'excédent chute, même si les importations restent contrôlées.

Cela confirme que la balance n'est pas stabilisée de façon structurelle ; elle reste vulnérable aux chocs externes (prix pétrole, contexte international).

Graphique 3. Importations en pourcentage du PIB (Imports/GDP 2015–2023)



Source :Banque d'Algérie, rapport annuel 2023

Les données montrent une baisse du ratio importations/PIB : la part des importations marchandes dans le PIB est passée de ~27–28 % en 2015 à ~17–18 % en 2023.

Ce recul relatif à l'économie nationale suggère que les importations ont diminué plus rapidement (ou que le PIB a évolué) que la demande d'importation.

Une diminution du ratio importations/PIB peut traduire une réduction de la dépendance de l'économie aux biens importés, ce qui correspond à l'objectif de substitution aux importations.

Cela peut aussi refléter une reprise relative de l'activité économique locale ou un renforcement de la production nationale, réduisant le besoin d'importer.

Enfin, c'est un indicateur utile pour relativiser l'évolution des importations : même si les importations nominales baissent, ce ratio

montre si le pays “réduit ses importations” par rapport à sa taille un bon signe de progrès structurel.

11-Discussion des résultats

11-1. Impact sur la compétitivité et la structure industrielle

Les résultats confirment que les politiques d'importation restrictives mises en place depuis 2015 ont permis de réduire significativement la facture d'importation nominale et d'alléger la pression sur les réserves de change. Toutefois, cette réduction s'est accompagnée d'un ralentissement de l'activité industrielle, en particulier dans les secteurs dépendant d'intrants importés (agroalimentaire, BTP, pharmaceutique).

Les grandes entreprises, dotées de capacités financières et de réseaux d'approvisionnement diversifiés, ont pu contourner certaines contraintes, stocker des intrants ou ajuster leurs chaînes d'approvisionnement.

En revanche, les PME ont souffert de contraintes de trésorerie, de délais portuaires et bancaires plus longs, de coûts accrus, ce qui a freiné leur capacité d'investissement et leur compétitivité.

Ainsi, l'effet combiné des restrictions et des rigidités institutionnelles a généré un écart de compétitivité entre grandes entreprises et PME, ce qui fragilise la structure industrielle nationale dans son ensemble.

11-2. Dépendance persistante et vulnérabilité structurelle

La stabilisation des importations nominales après 2020, malgré les réformes, indique que l'économie algérienne conserve une dépendance persistante à certains intrants ou biens importés essentiels (matières premières, équipements, biens d'équipement, composants industriels).

Le ratio importations/PIB en baisse pourrait laisser penser à un progrès de substitution, mais il masque des réalités sectorielles : la réduction des importations concernait essentiellement des biens de consommation ou non essentiels, tandis que les biens nécessaires à la production industrielle restent importés.

De plus, le redressement temporaire du solde commercial quand les prix des hydrocarbures sont favorables — montre la fragilité externe du pays : la balance commerciale reste très vulnérable aux chocs des cours internationaux. Cela limite la durabilité d'un modèle fondé sur la gestion des devises plutôt que sur le développement d'une base productive nationale robuste.

11-3. Limites institutionnelles et nécessité d'une réforme structurelle

L'enchaînement de mesures (quotas, DAPS, certificats, PPI, contrôles) crée une incertitude réglementaire qui décourage l'investissement privé, en particulier dans les PME. L'absence d'un cadre institutionnel stable, d'une planification industrielle cohérente et d'un soutien ciblé remet en question l'efficacité à long terme des politiques d'importation.

Il apparaît clairement que des réformes structurelles sont nécessaires, non seulement dans le domaine du commerce extérieur, mais aussi dans le développement industriel, la gouvernance, la transparence, l'accès au financement, la logistique et la formation. Sans une stratégie industrielle nationale intégrée, les effets positifs à court terme risquent de rester temporaires, voire contre-productifs.

12-Conclusion générale

Entre 2015 et 2025, l'Algérie a expérimenté un cycle de politiques d'importation restrictives visant à protéger ses réserves de change et à encourager la production nationale. Ces réformes ont permis un rééquilibrage partiel de la balance commerciale et une réduction significative de la facture des importations.

Cependant, ces effets positifs à court terme se sont accompagnés de conséquences négatives pour la compétitivité du tissu productif : ralentissement industriel, fragilité des PME, dépendance persistante aux intrants importés, et une vulnérabilité accrue aux chocs extérieurs.

Cela révèle les limites d'une approche centrée uniquement sur la régulation du commerce extérieur : sans réforme structurelle, sans soutien ciblé aux PME, sans diversification industrielle, la stratégie reste superficielle et ne transforme pas durablement l'économie.

Nous recommandons donc une reconfiguration globale de la politique économique autour de quatre axes :

1. Stabilisation institutionnelle et transparence réglementaire pour donner de la visibilité aux investisseurs.
2. Soutien ciblé aux PME : crédit, facilitation de l'importation d'intrants essentiels, formation, logistique.
3. Promotion de l'industrialisation locale grâce à des incitations à la production locale, au contentieux qualité/compétitivité, et au développement des chaînes de valeur.

4. Digitalisation et modernisation des procédures douanières et de commerce extérieur, réduction des délais et des coûts, suivi des flux, traçabilité, lutte contre l'économie informelle.

Enfin, des recherches futures devraient tester empiriquement l'impact des politiques d'importation sur la productivité, la valeur ajoutée, l'emploi industriel, en utilisant des données micro-économiques et sectorielles.

Bibliographie :

1. Benachenhou, A. (1980). L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance. *Revue d'économie industrielle*, 212–218.
2. Hirschman, A. (1958). *Strategy of economic development*. Yale University Press.
3. Krugman, P. R. (1987). Is free trade passé? *Journal of Economic Perspectives*, 1(2), 131–144.
4. Krugman, P., & Obstfeld, M. (2020). *International economics: Theory and policy*. Pearson.
5. Melitz, M. J. (2003). The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity. *Econometrica*, 71(6), 1695–1725.
6. Prebisch, R. (1950). *The economic development of Latin America*. CEPAL.
7. Rodrik, D. (2008). *One economics, many recipes*. Princeton University Press.
8. Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX). (2022, avril). Communiqué officiel sur la certification obligatoire pour les importateurs. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.algex.dz>
9. Banque d'Algérie. (2016). *Rapport annuel sur les évolutions économiques et financières nationales*. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.bank-of-algeria.dz>
10. Banque d'Algérie. (2017). *Instruction n°05-17 relative aux opérations d'importation*. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.bank-of-algeria.dz>
11. Banque d'Algérie. (2022). *Instruction n°02-22 relative au contrôle des paiements extérieurs*. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.bank-of-algeria.dz>
12. Banque d'Algérie. (2023–2024). *Rapports annuels*. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.bank-of-algeria.dz>
13. Banque mondiale. (2023). *Algérie : Perspectives économiques*. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/algeria/overview>

14. Banque mondiale. (2025). Rapport de suivi de la situation économique — Printemps 2025. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria>
15. Commission européenne. (2019). Relations commerciales UE–Algérie : Rapport sur les échanges et accords commerciaux. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://policy.trade.ec.europa.eu>
16. Douanes Algériennes. (2025, 31 juillet). Note relative au contrôle des importations. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.douane.gov.dz>
17. Fonds Monétaire International. (2018). Rapport sur la politique économique et la stabilité financière. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.imf.org/fr/Countries/DZA>
18. Fonds Monétaire International. (2021). Évaluation économique et réformes structurelles en Algérie. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.imf.org/fr/Countries/DZA>
19. Fonds Monétaire International. (2024, avril). Rapport-pays du FMI n°24/88. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.imf.org/fr/Countries/DZA>
20. Journal Officiel de la République Algérienne. (2015). Loi n°15-15 du 15 juillet 2015 (modifiant l’ordonnance 03-04 relative au commerce extérieur).
21. Journal Officiel de la République Algérienne. (2015, 6 décembre). Décret exécutif n°15-306 relatif aux licences d’importation.
22. Journal Officiel de la République Algérienne. (2018, 7 janvier). Décret exécutif n°18-02 relatif au contrôle à l’importation.
23. Journal Officiel de la République Algérienne. (2025, 28 juin). Décret exécutif n°25-170 fixant les nouvelles conditions de domiciliation bancaire. Récupéré le 6 octobre 2025.
24. Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations. (2018). Bilan des politiques d’importation et de soutien à la production nationale. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.commerce.gov.dz>
25. Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations. (2022). Réformes récentes du commerce extérieur en Algérie. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.commerce.gov.dz>
26. Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations. (2025). Nouvelle réglementation des licences d’importation et certificats ALGEX. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.commerce.gov.dz>
27. Office National des Statistiques. (2024). Commerce extérieur de l’Algérie : Rapport annuel 2024. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.ons.dz>

28. Agence de Presse Service. (2018). Les mesures de régulation du commerce extérieur se poursuivent en Algérie. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.aps.dz/economie>
29. Agence de Presse Service. (2024). Algérie : nouvelles orientations économiques et politiques d'importation. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.aps.dz/economie>
30. El Moudjahid. (2017). Les restrictions à l'importation : un levier pour relancer la production nationale. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.elmoudjahid.dz>
31. El Moudjahid. (2022). Réforme du système d'importation : cap sur la certification et la transparence. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.elmoudjahid.dz>
32. El Watan. (2023). Commerce extérieur : l'État renforce les dispositifs de contrôle à l'importation. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.elwatan.dz>
33. Le Soir d'Algérie. (2024). Importations : vers un nouveau système de régulation bancaire et douanière. Récupéré le 6 octobre 2025
34. Liberté Économie. (2021). Algérie : le commerce extérieur entre dépendance et diversification. Récupéré le 6 octobre 2025
35. Tout sur l'Algérie. (2021). Les importateurs algériens face à la nouvelle réglementation bancaire. Récupéré le 6 octobre 2025
36. Tout sur l'Algérie. (2019). Le pétrole à moins de 60 dollars : quel impact sur l'Algérie ?. Récupéré le 6 octobre 2025
37. Forum des Chefs d'Entreprise. (2023). Rapport annuel sur la compétitivité et la production nationale. Récupéré le 6 octobre 2025 sur <https://www.fce.dz>